



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 10 mars 2020

Présents : JALLIFIER Rémy - OTTENHEIMER Thomas -TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis- - GUILLET Nelly-FREL Lucien-CERDAN Yann - MAGNIN Rachel-ANTRESSANGLE Magalie

Excusés : CARQUEVILLE Catherine-

Secrétaire de séance : Ph Timsonet

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey CHARRASSON- N MORFIN - D FAUCHEUX

Ordre du jour :

1. Approbation PV du conseil en date du 13 janvier 2020
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Organisation élections 2020 bureau de vote
4. Forêt : Travaux infrastructure- vente des coupes 2020 – affouages 2020
5. Succession Paoline Hernandez
6. Etude géotechnique terrain Pré du Moulin
7. Délibération pour évaluation des transferts de charge des médiathèques de la CCRV
8. Convention de servitude passage
9. Convention Mutualisation de services Parc du Vercors
10. Convention tripartite VercorSoleil – Gélinothe - Commune
11. Logements communaux : travaux en cours – projets de travaux 2020 – suivi demande de location
12. Point d'avancement projet d'équipements sportifs + projet espace vassivain
13. Motion de soutien dotation horaires Collège Sport Nature
14. Finance :
 - Encaissement don
 - Approbation Comptes de gestions 2019 Budget Principal- Budgets annexes (Eau –Assainissement)
 - Approbation Comptes Administratifs 2019 Budget Principal- Budgets annexes (Eau –Assainissement)
 - Affectation des résultats budgets Principal, Budgets annexes (Eau –Assainissement)
 - Orientations budgétaires 2020
 - Approbation budget subventions aux Associations
 - Vote des taxes
 - Budgets primitifs : Principal (Commune) et annexes (Eau & Assainissement)
15. Compte rendu réunion
16. Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

1. **Approbation PV conseil du 13 janvier 2020 : validé à l'unanimité des présents**
2. **Désignation secrétaire de séance : Philippe Timsonet**
3. **Organisation élections- bureau de vote :**

Les candidats et les anciens élus sont invités à compléter un tableau de vacation par tranche de 2 heures pour la tenue du bureau de vote



4. Forêt : travaux d'infrastructure – vente des coupes 2020 et affouages 2020

Bénédicte Mazon, la nouvelle responsable de secteur de l'ONF (en remplacement d'Éric Rousset) et Hubert Lacombe sont venus présenter à la commission environnement, comme chaque année, le bilan 2019 et le prévisionnel 2020 pour les travaux et les recettes liées à la vente de bois. Le conseil municipal ne souhaite pas, suivant ainsi les préconisations de la commission environnement, repousser à 2021 la vente de la parcelle communale n° 18 Car la commune ne souhaite pas faire l'impasse sur cette recette. Une vigilance accrue sera apportée sur le prix de retrait de manière à ne pas brader cette parcelle.

Travaux 2020 : peu de travaux ; reconduction du dossier déposé en 2019 avec travaux d'éclaircissement de futaies subventionnés à 30% - les renvois d'eau seront réalisés en interne comme depuis de nombreuses années

Affouages 2020 : il sera réalisé sur diverses parcelles communales (non défini précisément à ce jour) – le tarif reste inchangé à 36 Euros par lot. Les inscriptions seront prises en Mairie à compter de début avril selon la même procédure qu'habituellement. *Soumises au vote, ces différentes décisions sont validées à l'unanimité des présents*

Ajout Post conseil : compte tenu du contexte sanitaire et du confinement, la procédure d'attribution des lots d'affouage est décalée.

5. Succession Paoline HERNANDEZ

L'étude de Maître Dieval a fourni les derniers éléments concernant le leg de Mr Hernandez à la commune de Vassieux en Vercors. La succession est estimée autour de 110 000 Euros. Le montant précis et définitif sera connu lors de la signature de l'acte notarié de succession fixé au 19 Mars. Le conseil municipal donne mandat à Thomas Ottenheimer de signer cet acte.

Par ailleurs, il avait été évoqué, lors d'un précédent Conseil Municipal, la prise en charge de la sépulture de Mr Hernandez. Deux devis avaient alors été demandés à des pompes funèbres. Les deux devis sont très proches et autour de 3 300 Euros. Au regard du montant du leg et après examen des deux devis, il est proposé de valider la décision de prise en charge de la sépulture et de retenir le devis de l'entreprise Brun. *Soumise au vote, cette proposition a été validée à l'unanimité des présents*

Ajout Post conseil : compte tenu du contexte sanitaire et du confinement, la signature de la succession programmée le 19 Mars a été reportée à une date ultérieure.

6. Etude Géotechnique terrain Pré du Moulin :

Le conseil municipal sortant est sollicité pour donner un avis sur le projet de réaliser une étude de sol sur une parcelle non construite au lotissement des prés du Moulin (parcelle qui jouxte le transformateur). Cette parcelle pourrait être mise à la vente, mais il est impératif de réaliser préalablement une étude de sol type G1 afin de savoir s'il est possible de construire sur ce terrain (la loi Elan du 23 novembre 2018 a créé un nouveau diagnostic obligatoire lors de la vente d'un terrain : une étude géotechnique (une étude de sol)).

Deux devis ont été réceptionnés pour un montant avoisinant 3 000 Euros. Si l'étude confirme que la parcelle est constructible alors le terrain pourra être mis en vente. A l'inverse si l'étude n'autorise pas de construction, le montant de l'étude sera perdu. Thomas Ottenheimer sollicite l'avis du conseil actuel en précisant que la décision définitive reviendra au prochain conseil municipal.

Ainsi sollicité, le Conseil Municipal donne un accord de principe, cette étude peut générer l'installation d'une nouvelle construction sur la commune et le risque est mesuré.

7. Délibération étude de transferts de charges médiathèques de la CCRV :



Le transfert de charge concerne les médiathèques de St Jean et de St Laurent qui n'étaient pas dans le giron de l'intercommunalité (à l'inverse de la médiathèque de la chapelle). Il est demandé à chaque commune de délibérer pour acter ce transfert de charges vers les services de la communauté des communes du Royans Vercors. *Soumise au vote, cette proposition a été validée à l'unanimité des présents*

8. Convention de servitude de passage

Thomas Ottenheimer informe que suite à l'attribution d'une autorisation de construire référence PC 026364 19 D 0009 en date du 29 novembre 2019, le raccordement électrique de la parcelle où sera bâtie la construction est rendu nécessaire par une extension de réseau.

Cette extension de réseau sera réalisée par TERRITOIRE ENERGIE DROME via l'Entreprise BOUYGUES ENERGIE SERVICES et sera financée par TERRITOIRE ENERGIE DROME et la COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS.

Une participation financière sera demandée au pétitionnaire afin de couvrir les frais engagés par la collectivité, conformément à l'article L 332-8 du code de l'urbanisme *Soumise au vote, cette proposition a été validée à l'unanimité des présents*

9. Convention Mutualisation des services Parc du Vercors :

Thomas Ottenheimer rappelle que la commune de Vassieux en Vercors et le Parc naturel régional du Vercors ont manifesté leur volonté commune d'optimiser leur coopération via la mutualisation du service technique communal pour assurer le suivi et l'entretien des bâtiments et des extérieurs du Mémorial de la Résistance et du Musée de la Préhistoire à dater du 1^{er} Avril.

Cette coopération sera régie par une convention entre le Parc naturel régional du Vercors et la Commune de Vassieux en Vercors. Un projet de convention a été réalisé en interne avec les services du Parc. Il est proposé de l'approuver, de définir un tarif horaire comme suit : 25€/Heure par agent - toutes charges comprises. *Soumise au vote, cette proposition a été validée à l'unanimité des présents*

10. Convention Tripartite VercorSoleil-SAS JAVO-commune :

Thomas Ottenheimer rappelle les délibérations qui régissent les conventions avec les Centrales Villageoises pour le bâtiment de la Gélinotte (ex Maison Sport Nature). Suite au changement d'exploitant et à la signature du bail commercial avec la SAS Javo, il convient de prendre une nouvelle délibération autorisant une nouvelle convention pour entériner ces changements. *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents*

11. Logements communaux :

Des travaux de rafraichissements ont été réalisés par le service technique dans les deux logements de l'école. Un des logements a trouvé preneur et le nouveau locataire prendra possession du logement au 1^{er} avril

Ajout Post conseil : compte tenu de la crise sanitaire et du confinement, le nouveau locataire a pris possession de l'appartement que mi-avril. Par ailleurs, le 2^{ème} logement disponible a également trouvé preneur à compter de mi-mai. Il s'agit d'une famille monoparentale avec 3 enfants dont 2 seront scolarisés à l'école à la rentrée de septembre.

Par ailleurs, un état des lieux des menuiseries de l'ensemble du parc locatif a été réalisé par notre responsable des services techniques. Il est préconisé de lancer une deuxième tranche de travaux pour cette année sur les logements Ecole avec changements de la totalité des menuiseries. Un dossier de financement sera déposé auprès du SDED pour un maximum de 20 000 Euros de travaux HT. Ces travaux sont éligibles à un financement de 50%



et seront conditionnés à l'obtention de cette subvention. Des devis sont en cours, en fonction du montant des devis, des travaux complémentaires sur d'autres logements (Velux Jourdan, menuiseries logement Mairie) pourront être adjoints à ce dossier. *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents*

Thomas Ottenheimer évoque également une problématique sur le bâtiment Gelinotte. Des fissures sont apparues dans le carrelage, qui s'est soulevé par endroits et de nouvelles fissures ont été également constatées sur les façades. Un dossier a été déposé auprès de notre assureur afin de savoir si cette problématique est couverte dans notre police d'assurance.

12. Point d'avancement projet d'équipements sportifs + projet espace vassivain

Thomas Ottenheimer fait un point d'avancement des travaux du CAUE sur le projet d'avenir du village « Espace Vassivain » et en particulier sur la création d'équipements sportifs. Pour ce projet d'équipements sportifs, le Parc naturel régional du Vercors s'est engagé à accompagner la commune pour obtenir le financement maximum de 80%. Sans impact sur les autres demandes de financements que la commune pourrait être amenée à déposer.

Thomas Ottenheimer sollicite l'avis du Conseil Municipal actuel sur le montant de cet investissement en précisant qu'il appartiendra au conseil élu le 15 mars de statuer. Après échange entre élus, le conseil actuel valide le principe d'un budget de 150 000 Euros sous condition d'obtention du financement de 80%. Thomas Ottenheimer précise que la situation financière de la commune permettrait l'autofinancement de cet investissement (30 000 Euros) sans recours à l'emprunt.

Une prochaine réunion avec le CAUE est d'ores et déjà programmée début Avril afin de préciser les prochaines étapes du travail du CAUE, permettre au conseil élu de statuer sur la poursuite des travaux de réflexion sur l'avenir du village, d'affiner le projet d'équipements sportifs qui sera préalablement soumis au Conseil des Jeunes et de définir les modalités de restitution du travail à la population.

Ajout post conseil : compte tenu de la crise sanitaire et du confinement, la réunion avec le CAUE ainsi que les travaux sur l'avenir du village ont été reportés de quelques semaines.

13. Motion de Soutien Dotation Horaire Collège de la Chapelle en Vercors

Thomas Ottenheimer présente le projet de motion de soutien suivant concernant la perte d'heures d'enseignement envisagées au collège sport nature de la Chapelle en Vercors :

« Les délégués des parents d'élèves et l'équipe pédagogique du collège Sport Nature sollicitent le soutien des communes du Vercors drômois pour obtenir plus d'heures et de moyens (perte de 24 h Heures Postes HP). Nous sommes conscients que pour absorber cette perte d'heure, des postes seront fractionnés, les groupes en sciences et mathématiques seront supprimés ainsi que des accompagnements personnalisés. Il sera difficile pour les enseignants de travailler dans de bonnes conditions. Nous sommes un petit village avec un atout : le collège Sport Nature avec un internat qui est le plus gros employeur de notre territoire. Nous voulons donc que notre collège reste attractif au niveau de l'accueil et de la réussite des élèves. Nous sommes prêts à soutenir l'équipe pédagogique et les délégués de parents dans leur démarche. » *Soumise au vote, cette proposition a été validée à l'unanimité des présents*

14. Finances

✓ Approbation Comptes de gestions 2019 Budget Principal- Budgets annexes (Eau –Assainissement)

Thomas Ottenheimer rappelle que le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations des comptes du comptable à l'ordonnateur. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées



et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

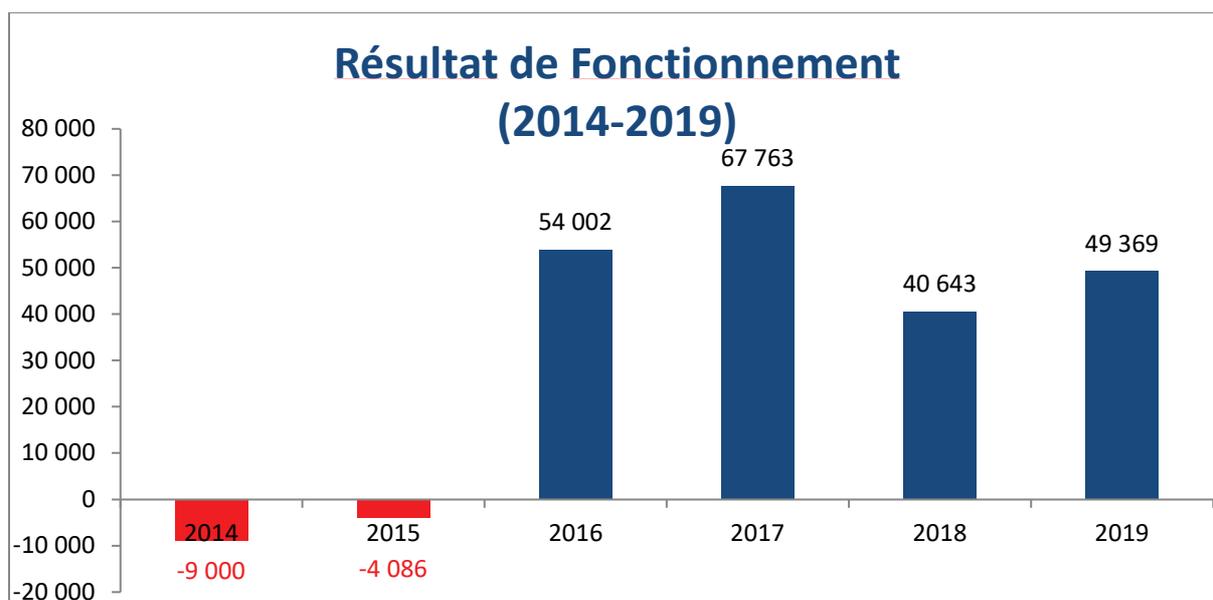
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019 pour le budget principal et les budgets annexes Eau et Assainissement. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

✓ **Approbation des comptes administratifs**

Après avoir rappelé que la loi oblige le Maire à rendre compte annuellement à l'ensemble du Conseil Municipal des opérations budgétaires qu'il a exécutées, Thomas Ottenheimer présente une synthèse des comptes financiers 2019 de la commune et les principaux éléments à retenir :

Pour la 4^{ème} année de suite, le budget principal de la commune présente un confortable excédent de fonctionnement de 49 369 Euros (excédent cumulé de 155 325 Euros) et un léger déficit d'investissement de 17 730 Euros (déficit cumulé de 30 988 Euros).



Au 31 Décembre 2019, le fond de roulement de la commune (= « réserves » de la commune) s'élève à 124 337 Euros.

En 2019, de nouvelles actions ont été portées par la commune (participation au financement du chantier Concordia pour la Chapelle de la Mûre – augmentation du budget fleurissement – financement des concerts estivaux – financement du déplacement à Grenoble pour l'inauguration de la « rue de Vassieux »). Des dépenses d'honoraires de nature exceptionnelle ont dû être portées pour l'accompagnement juridique du suivi du dossier Maison Sport Nature-Gélinotte, pour l'expertise des véhicules cédés à la commune par Mr HERNANDEZ, pour le suivi du dossier baraquements-Epora et pour les travaux du CAUE. Des provisions pour risques ont dû être passées à hauteur de 5 000 Euros pour couvrir les impayés de loyers de la Maison Sport Nature.

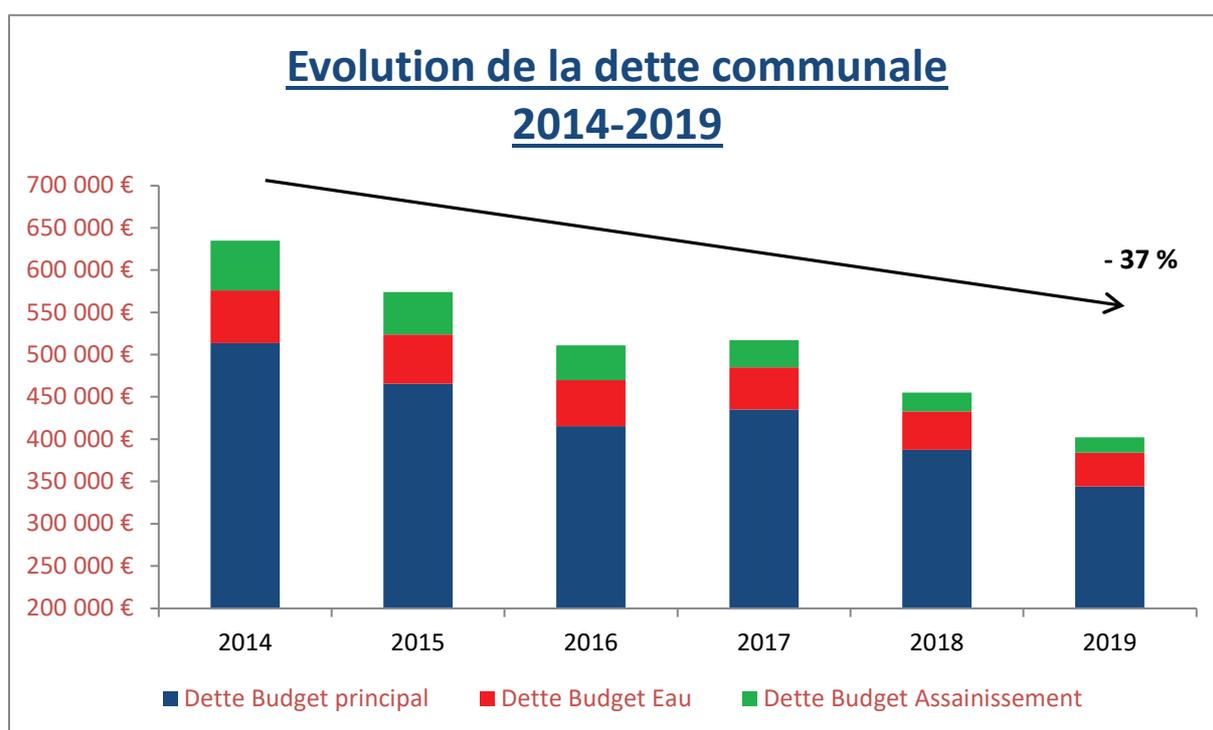


Au niveau investissement, ont été réalisés en 2019 l'aménagement de l'espace Pouillette, la fin des travaux de rénovation des monuments aux morts, la fin des travaux de la route des Espelines et la poursuite des travaux de la salle des fêtes (peinture, occultants et toiture). La poursuite du redressement financier de la commune a permis en fin d'année d'acter l'acquisition de 200 mètres de filets anti congères supplémentaires et de nouvelles illuminations de Noël. Tous ces investissements ont obtenu le financement maximum auquel la commune était éligible pour chacun d'entre eux et la partie financée par la commune a été portée sans recours à l'emprunt.

Pour la 4ème année de suite, il n'y a pas eu d'augmentation des taxes communales.

Pour le budget eau, le fond de roulement de la commune est en baisse du fait du financement du schéma directeur. Il reste toutefois excédentaire à 53 140 Euros. Le budget Assainissement poursuit son redressement mais reste légèrement déficitaire (- 5 193 Euros).

La dette globale de la commune reste élevée à 402 335 Euros mais en baisse de 37% depuis 2014



➤ Affectation des résultats :

Budget Principal

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 155 325 9 Euros et un déficit d'investissement de 30 988 Euros, il est proposé au Conseil d'affecter 30 000 Euros de cet excédent au budget d'investissement afin d'en combler le déficit.

Budget Assainissement :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 16 702 Euros, il est proposé au Conseil d'affecter 10 000 Euros de cet excédent au budget d'investissement pour combler (partiellement ce



déficit).

Budget Eau :

Le budget d'investissement étant excédentaire, aucune affectation de résultat n'est nécessaire.

Soumis aux votes ces affectations de résultats sont validées à l'unanimité des présents

➤ Vote des subventions :

Ce point est ajourné, le choix de l'attribution sera laissé aux nouveaux élus.

➤ Vote des taxes :

Compte tenu des résultats encourageants obtenus et des efforts consentis par tous pour ce redressement, Thomas Ottenheimer propose de ne pas augmenter les taux pour la cinquième année consécutive. Après échanges avec les conseillers, ***cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

Il est par ailleurs évoqué le produit de la taxe habitation qui est désormais calculé sur les encaissements 2017 et qui sera reversé aux communes par le biais de compensation de l'état, et qui fait suite à la disparition de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages (taxe d'habitation pour les résidences principales, les résidences secondaires seront toujours taxées)

Pour 2020, les taux restent donc les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : **un taux de 8.59 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **un taux de 48.51 %**

➤ Budget Principal 2020

Pour le budget de fonctionnement il est proposé d'acter les éléments suivants :

- Poursuite d'une gestion saine et rigoureuse des dépenses à caractère général
- Augmentation des charges de personnel (impact recrutement responsable du service technique) partiellement compensée par la refacturation au Parc du Vercors dans le cadre de la mutualisation
- Maintien des budgets Fêtes, cérémonies, concerts et repas des habitants
- Augmentation du budget Fleurissement
- Budget voirie (hors déneigement) à hauteur de 15 000 Euros dans le cadre du transfert de compétence à la CCRV
- Pas d'augmentation des taxes

Pour le budget investissement, il est proposé un budget « a minima » car il reviendra au conseil élu de statuer sur les prochains investissements structurants :

- Remplacement des huisseries des appartements communaux pour 20 000 Euros (cf. point ci-dessus) avec financement à hauteur de 10 000 Euros par le SDED
- Budget signalétique (4 000 Euros), sécurisation routière (2 500 Euros) et outillage garage (5 000 Euros)

➤ Budget Eau 2020

Le budget proposé intègre les dépenses et recettes prévues dans le cadre du schéma directeur et une tranche complémentaire de travaux de sectorisation avec un financement à hauteur de 80% (Agence de l'eau et CD26)



➤ Budget Assainissement 2020

Aucune dépense/recette particulière prévu pour ce budget en 2020. Sont reconduits les opérations courantes (en recettes et dépenses).

Soumises au vote, ces propositions de budget sont adoptées à l'unanimité

15. Compte rendu réunions

- Déneigement : suite aux évènements climatiques du 4 février 2019, les réunions avec le Conseil Départemental se poursuivent. Il a d'ores et déjà été acté la pose de panneaux d'informations à l'usage des automobilistes sur les entrées du plateau et la pose de ½ barrières pour interdire l'accès en cas d'épisode de tempête.
- Projet blanchisserie : un questionnaire sera envoyé par la CCRV aux professionnels du secteur intéressés pour ce type de prestations afin de valider ou non l'opportunité d'encourager la création d'une blanchisserie sur le territoire
- Rencontre Syndicat d'eau Font d'Urle : la rencontre a permis d'expliquer au syndicat les difficultés rencontrées occasionnellement sur l'approvisionnement en eau depuis le brudour. Le syndicat s'est engagé à réfléchir aux améliorations à apporter dans la gestion du service
- Chemin de la Frèche : des problèmes d'usage et de conflits entre usagers sur l'utilisation du chemin de la Frèche cet hiver ont été remontés auprès de la commune. De premiers échanges ont eu lieu avec les mushers concernés. Ils se poursuivront au printemps pour réfléchir avec tous les acteurs concernés (Mushers, Stations de la Drôme, ONF, ACCA, commune ...) à la réglementation de la pratique du traîneau à roue sur le territoire communal. Par ailleurs, des dégâts ont été occasionnés sur le réseau d'arrosage goutte à goutte mis en place sur le site de la Pouillette. Le musher concerné s'est engagé à prendre en charge financièrement le cout du renouvellement des tuyaux endommagés et propose de participer à la pose de ce matériel avec les agents des services techniques.
- Fondation Patrimoine : cette fondation a pris contact avec la commune suite à un dossier de demande de financement déposé pour les huisseries de la Chapelle de la Mure, ce fut également l'occasion d'échanger avec eux sur le projet des moulins à vents et de l'ancienne chapelle des baraquements.
- Commission Communale des Impôts Directs : comme chaque année cette commission s'est réunie pour étudier les dossiers de l'année 2019 déposé par les services de l'urbanisme et du cadastre.

16. Questions diverses

- Problématique de voisinage sur la commune suite à un problème de pollution visuelle. Une rencontre sera organisée au plus tôt entre les différents protagonistes
- Demande du Parc du Vercors pour installer du mobilier urbain (type panneau) sur le chemin qui dessert l'accès au mémorial (parking-entrée mémorial) ➔ accord de principe
- Etude de zone blanche : un dossier a été déposé auprès du Conseil départemental, la commune connaît trois points de zones blanches : Mémorial de la Résistance/ forêt de Vassieux/ Stade de Biathlon, une lettre a été adressée au conseil départemental dans ce sens pour faire pression sur les opérateurs et notamment Orange qui couvre que partiellement la commune

17. Tour de Table des élus :

Denis Pellissier présente l'étude habitat réalisée par la CCRV



Rachel Magnin évoque le Contrat de Transition Ecologique qui a été signé depuis le 10 février 2020 et informe de la possibilité d'avoir une aide de la chargée de Missions de la communauté de communes sur divers projets communaux liés aux actions de transition. Elle informe également de l'installation d'un explorateur des pôles sur notre commune et de la possibilité d'organiser une conférence avec ce dernier sur la commune pour présenter son travail

Philippe Timsonet informe de la nécessité de prendre un arrêté qui interdise le bivouac sur le parking d'accès au précipice de Corbières. Un panneauage définitif sera réalisé par les services du PNRV et du Conseil Départemental. Il informe également de la manifestation Equidrome qui aura lieu à Vassieux à partir du 16 juin sur le site du ranch Pow Grayon.

Ajout Post conseil : la manifestation est finalement annulée à la vue du contexte sanitaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance, Philippe Timsonet

